



FONTAINE PAJOT.

Sailing the world since 1976

Société anonyme au capital de 1.916.958 euros
Siège social : AIGREFEUILLE D'AUNIS (17290) - Zone Industrielle
307 309 898 RCS LA ROCHELLE

-:-

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 FEVRIER 2021

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société et de son Groupe au cours de l'exercice clos le 31 août 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Nous vous demanderons également, à l'occasion de cette assemblée, de vous prononcer sur le rachat par la société de ses propres titres, la fixation du montant de la rémunération versée aux administrateurs, ainsi que sur la ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et le renouvellement du mandat d'administrateurs.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des commissaires aux comptes et de l'organisme tiers indépendant désigné dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière.

-:-

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Présentation des comptes sociaux

Le chiffre d'affaires réalisé par la société FOUNTAINE PAJOT au cours de l'exercice 2019/2020 s'élève à 112 440 582 € contre 132 386 848 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 6 861 219 € contre 20 494 464 € pour l'exercice 2018/2019.

Après prise en compte du résultat exceptionnel positif de 5 495 873 €, de la participation des salariés aux résultats d'un montant de 3 243 462 € (participation et intéressement), et de l'impôt sur les bénéfices de 5 014 468 €, le résultat est positif pour 4 099 161 €.

A l'actif du bilan, l'actif immobilisé net est de 41 648 664 €, l'actif circulant net (y compris les charges constatées d'avance) de 82 813 985 €.

Au passif, les capitaux propres représentent 46 721 370 €, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 5 128 712 € et les dettes à 72 535 606 €.

Situation de l'endettement de la société et moyens de financement de l'activité

La capacité d'autofinancement de l'entreprise ressort positive à 16 510 764 € contre 16 922 096 € l'exercice précédent.

La trésorerie courante et disponible au 31 août 2020 s'élève à 57 714 253 €.

Les emprunts et dettes financières à la même date s'élèvent à 13 354 755 € contre 17 654 709 € l'exercice précédent.

Ils sont constitués pour 91 % par des dettes bancaires et pour 9 % par la participation due aux salariés.

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé

La très bonne dynamique du premier semestre a été fortement ralentie sur la deuxième partie de l'exercice par la crise sanitaire du COVID-19 et les mesures de confinement mises en place par le gouvernement.

La suspension des activités de production et d'expédition pendant plusieurs semaines, avec une reprise très progressive de la fabrication et des livraisons, ont fortement impacté le chiffre d'affaires du second semestre.

Le chiffre d'affaires annuel 2019/2020 est en baisse de 15,07 %.

Notre activité catamaran est toujours portée dans la gamme voile par la commercialisation du Saona 47 et la commercialisation du MY 44 dans la gamme moteur, ainsi que par les nouveautés, l'Elba 45 en voile et le MY40 en moteur.

D'un point de vue géographique, la société consolide son développement à l'international où elle réalise l'essentiel de ses ventes :

- 26 % des ventes de bateaux neufs en Europe,
- 15 % des ventes de bateaux neufs en Amérique du Nord,
- 22 % des ventes de bateaux neufs pour le Grand Export (Asie-Pacifique-Indien-Amérique du Sud),
- 20 % des ventes de bateaux neufs dans les Caraïbes.

Notre chiffre d'affaires en France représente 17 % des ventes.

Activité en matière de recherche et de développement de la société

Nous poursuivons nos efforts d'innovation, par le lancement de nouveaux modèles, la mise à jour de nos catalogues d'options et l'intégration de nouvelles fonctionnalités à bord de nos bateaux.

Nous continuons également à perfectionner nos technologies de composites (Infusion, et Injection) et améliorer nos process de fabrication et les flux logistiques.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice social

Aucun événement important susceptible de modifier profondément les comptes sociaux ou les termes du présent rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la société

Nous disposons d'une organisation solide et d'une situation financière saine, qui doivent nous permettre de traverser sereinement cette crise sanitaire inédite.

La société FOUNTAINE PAJOT peut s'appuyer sur la puissance de ses réseaux de vente et la force de ses marques.

Nous avons d'ores et déjà réorganisé nos actions commerciales avec la mise en place d'événements privés, le renforcement des actions de marketing web, et une présence soutenue auprès de nos distributeurs, afin de palier à la suspension des principaux salons nautiques d'automne et probablement d'hiver.

L'activité 2020/2021 sera portée par le renouvellement et l'extension de notre gamme qui se poursuit avec le Samana 59 et l'Isla 40 en voile, et le Power 67 en moteur.

La plaisance reste une excellente réponse aux besoins d'évasion et de vacances après les contraintes imposées par la crise sanitaire, et nous prévoyons un retour à la normale dès 2021.

Nous restons confiants sur nos capacités de rebond.

Description des principaux risques auxquels la société est confrontée

~ Risque de taux

Les emprunts de la société sont souscrits à taux fixe. Afin de couvrir le risque de taux lié au financement par crédit-bail à taux variable du bâtiment 5, il a été mis en place un swap de taux à 5,01%. La société estime qu'une variation défavorable des taux variables aurait un impact limité sur ses comptes.

~ Risque de change

La société est modérément exposée à la variation du taux de change euro-dollar du fait de ses ventes sur le marché américain (10,66 % des ventes ont été faites en dollars). La stratégie de la société est d'adapter son tarif en dollars le plus fréquemment possible pour suivre l'évolution du taux de change.

Compte tenu de l'incertitude sur l'évolution du rapport dollar-euro sur les dernières années, il est rappelé que les ventes de grandes unités sur le marché nord américain ne se font plus qu'en euro.

Enfin la société met en place des couvertures à terme ou à option, afin de couvrir ses ventes, et se prémunir des évolutions défavorables du change.

~ Risque de liquidité

La trésorerie disponible de la société est placée en dépôts à termes ou en compte courant rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations du marché.

A la clôture de l'exercice 2019/2020, la société dispose d'un niveau de trésorerie permettant de couvrir ses besoins court et moyen terme, ainsi que d'accords auprès de ses partenaires bancaires permettant le cas échéant de conforter l'exploitation.

~ Risque garantie produits

La société enregistre une provision pour garantie client déterminée sur la base d'un coût de retour statistique (garantie de 2 ans sur l'ensemble du bateau) et de coûts prévus d'intervention (garantie de 5 ans sur la structure du bateau). Par mesure de prudence, les produits latents pouvant provenir des garanties des assurances ou des prises en charges des fournisseurs, ne viennent pas diminuer le montant de la provision.

Au 31/08/2020, la provision pour garantie client s'élève à 2 573 897 €.

ACTIVITE DU GROUPE

Périmètre de consolidation au 31 août 2020

Le périmètre de consolidation du Groupe à la tête duquel se trouve la société FOUNTAINE PAJOT s'établit ainsi :

Sociétés sous contrôle exclusif <i>intégrées globalement</i>	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pays
SA FONTAINE PAJOT	Société mère	Société mère	France
SAS LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE	76,94 %	76,94 %	France
SAS DUFOUR YACHTS	76,94 %	100,00 %	France
MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS	80,00 %	80,00 %	Tunisie

Société sous influence notable <i>mise en équivalence</i>	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pays
SA FONTAINE PAJOT	Société mère	Société mère	France
SAS LA COMPAGNIE DE KAIROS	45,00 %	45,00 %	France

Nous vous précisons que la participation que la société DUFOUR YACHTS détenait dans le capital de la société J.J.L. CATAMARANS (chantier Italien), filiale à 100%, a été intégralement cédée le 31 juillet 2020.

La société FONTAINE PAJOT a par ailleurs acquis le 31 août 2020 une participation complémentaire de 6,83 % dans le capital de la société LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE, portant sa participation à 76,94 % dans la société LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE et sa filiale DUFOUR YACHTS.

La participation que nous détenons dans le capital social de nos autres filiales est restée inchangée.

La société n'a pris aucune autre participation significative supérieure à l'un des seuils fixés par l'article L 233-6 du code de commerce dans des sociétés ayant leur siège en France, ni le contrôle de telles sociétés, au cours de l'exercice.

Présentation des comptes consolidés

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, qui consiste à inclure dans les comptes de la société FONTAINE PAJOT tous les éléments de patrimoine et d'exploitation des sociétés LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE, DUFOUR YACHTS et MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS, sur lesquelles la société FONTAINE PAJOT exerce un contrôle exclusif, après réalisation des traitements et éliminations nécessaires, notamment pour les créances et dettes croisées.

La SAS LA COMPAGNIE DE KAIROS, sur laquelle la société n'exerce qu'une influence notable, a été mise en équivalence, la quote-part des capitaux propres détenus par la société FONTAINE PAJOT dans LA COMPAGNIE DE KAIROS étant substituée au coût d'acquisition de ses titres.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe au cours de l'exercice 2019/2020 s'élève à 172 868 683 € contre 207 111 678 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 12 377 679 € contre 20 760 054 € pour l'exercice 2018/2019.

Après prise en compte du résultat financier négatif de 960 421 €, du résultat exceptionnel positif de 6 010 257 €, de l'impôt sur les bénéfices de 5 444 983 €, et de la quote-part du résultat net de la société LA COMPAGNIE DE KAIROS mise en équivalence (- 4 507 350 €), le résultat net

de l'ensemble consolidé est positif pour 7 475 182 € pour un résultat net de 10 825 852 € sur l'exercice précédent.

Le résultat net (part du Groupe), après retraitement des intérêts minoritaires (- 356 860 €), s'élève à 7 118 322 €, pour un résultat net (part du Groupe) de 11 045 035 € sur l'exercice 2018/2019.

A l'actif du bilan, l'actif immobilisé net de l'ensemble consolidé est de 85 028 930 € et l'actif circulant net de 93 430 818 €.

Au passif, les capitaux propres représentent 54 435 082 €, les provisions et impôts différés s'élèvent à 9 054 496 € et les dettes à 114 970 170 €.

Les capitaux propres (part du Groupe) (hors intérêts minoritaires de 5 412 575 € et autres fonds propres de 10 979 €) s'élèvent à 49 011 528 €.

Situation de l'endettement et moyens de financement du Groupe

La capacité d'autofinancement du Groupe ressort positive à 21 204 087 €.

La trésorerie courante et disponible du Groupe au 31 août 2020 s'élève à 62 784 987 €.

Les emprunts et dettes financières à la même date s'élèvent à 42 393 484 €.

Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT, fort d'une croissance organique soutenue et de l'intégration de la société DUFOUR YACHTS, a changé de dimension, et couvre désormais un large marché, tant géographique que par les gammes de produits proposés (monocoque, voile et moteur).

Nous nous appuyons sur une dynamique commerciale soutenue par une offre renforcée et de qualité.

L'activité du Groupe a été portée par ses derniers lancements :

- le Saona 47 et l'Elba 45 en voile, et le MY44 et le MY40 dans la gamme moteur, sur le segment des catamarans,
- et par les Dufour 430 et Dufour 390 puis du Dufour 530, sur celui des monocoques.

Malgré un très bon premier semestre, l'activité du Groupe a été fortement ralentie sur la deuxième partie de l'exercice en raison de la crise sanitaire du COVID-19 et les mesures de confinement mises en place, qui ont réduit notre capacité de production et d'expédition, et impacté le chiffre d'affaires du second semestre du Groupe.

Le chiffre d'affaires du Groupe, qui s'établit pour l'exercice à 172 868 683 €, est en baisse de 16,53 %.

Le chiffre d'affaires de la société DUFOUR YACHTS s'établit à 56 252 615 €.

Le chiffre d'affaires de la société MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS s'établit à 908 007 €.

Le chiffre d'affaires de la société LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE s'établit à 150 000 €.

D'un point de vue géographique, le Groupe consolide son développement à l'international où nous réalisons plus de 82 % des ventes :

- 38 % des ventes en Europe,
- 13 % des ventes en Amérique du Nord,
- 17 % des ventes pour le Grand Export (Asie-Pacifique-Indien-Amérique du Sud),
- 14 % des ventes dans les Caraïbes.

La société DUFOUR YACHTS rééquilibre le profil des ventes vers l'Europe, qui représente 38 % des ventes.

Le chiffre d'affaires du Groupe en France représente 18 % des ventes.

Activité en matière de recherche et de développement du Groupe

L'activité du Groupe implique des investissements constants en recherche et développement. Ces dépenses sont consacrées tant à la conception de nouveaux modèles, qu'à l'amélioration des équipements, des technologies de composites (Infusion, et Injection), et de nos process de fabrication.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice social

Depuis le 31 août 2020, date de clôture de l'exercice, la crise sanitaire liée au COVID-19 perdure. L'Etat a mis en place de nouvelles mesures de restriction qui pourront de nouveau impacter l'activité de la société et de ses filiales. Pour autant, le Groupe s'attache à poursuivre ses activités dans le strict respect des consignes sanitaires fixées par le gouvernement.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe

Dans ce contexte de crise sanitaire, la situation financière du Groupe, notre organisation industrielle, et la puissance de nos réseaux de vente et de nos marques, nous permettent de rester confiants.

L'ensemble du Groupe a redéployé et adapté ses actions commerciales avec la mise en place d'événements privés, le renforcement des actions de marketing web, et une présence soutenue auprès de nos distributeurs, afin de palier à la suspension des principaux salons nautiques.

L'activité 2020/2021 sera portée par la qualité et l'étendue de notre gamme ; et notamment nos derniers modèles de catamarans : le Samana 59 et l'Isla 40 en voile, et le Power 67 en moteur, et de monocoques : le Dufour 470 et le Dufour 61.

Description des principaux risques auxquels le Groupe est confronté

Notre Groupe est globalement confronté à des risques similaires à ceux auxquels la société FONTAINE PAJOT est confrontée.

~ Risque de taux

Les emprunts du Groupe sont principalement souscrits à taux fixe. Une variation défavorable des taux variables aurait un impact limité sur les comptes du Groupe.

~ Risque de change

Le Groupe est modérément exposé à la variation du taux de change euro-dollar du fait de ses ventes sur le marché américain. La stratégie du Groupe est d'adapter son tarif en dollars le plus fréquemment possible pour suivre l'évolution du taux de change.

Compte tenu de l'incertitude sur l'évolution du rapport dollar-euro sur les dernières années, il est rappelé que les ventes de grandes unités sur le marché nord-américain ne se font plus qu'en euro.

Les sociétés du Groupe mettent en place des couvertures à terme ou à option, afin de couvrir leurs ventes, et se prémunir des évolutions défavorables du change.

~ Risque de liquidité

La trésorerie disponible du Groupe est placée en dépôts à termes ou en compte courant rémunérés, supports peu sujets aux fluctuations du marché.

A la clôture de l'exercice 2019/2020, les différentes sociétés du Groupe disposent d'un niveau de trésorerie permettant de couvrir leurs besoins court et moyen terme, ainsi que d'accords auprès de leurs partenaires bancaires permettant le cas échéant de conforter l'exploitation.

~ Risque garantie produits

Les sociétés du Groupe enregistrent une provision pour garantie client déterminée sur la base d'un coût de retour statistique (garantie de 2 ans sur l'ensemble du bateau) et de coûts prévus d'intervention (garantie de 5 ans sur la structure). Par mesure de prudence, les produits latents pouvant provenir des garanties des assurances ou des prises en charges des fournisseurs, ne viennent pas diminuer le montant de la provision.

Au 31/08/2020, la provision pour garantie client du Groupe s'élève à 3 745 219 €.

Autres filiales, participations et succursales

La société FOUNTAINE PAJOT n'a pris au cours de l'exercice aucune participation significative supérieure à l'un des seuils fixés par l'article L 233-6 du code de commerce dans des sociétés ayant leur siège en France.

Elle ne détient pas d'autres participations, que celles entrant dans le périmètre de consolidation.

Elle exploite deux établissements secondaires : son second site de production, dans l'ancienne usine de la SCAN, boulevard Winston Churchill à LA ROCHELLE (immatriculé au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 307 309 898 00038), et un établissement commercial, aux Minimes, 50 avenue du Lazaret à LA ROCHELLE (immatriculé au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 307 309 898 00046).

DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Conformément à l'article L 225-102-1 du code de commerce, la déclaration de performance extra-financière qui suit vous présente la manière dont notre Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

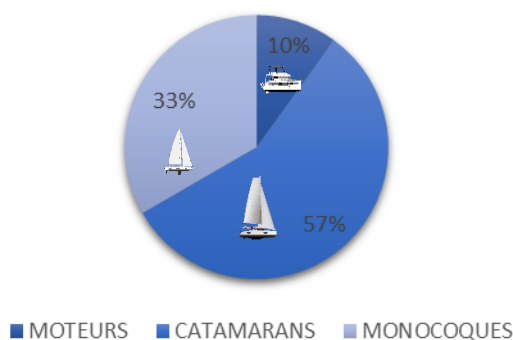
Modèle d'activité

~ Marché du nautisme

L'économie de l'industrie et des services nautique en France atteint les 5,3 milliards d'euros en 2018/2019. Le chiffre d'affaires de la production de bateaux de plaisance est de 1,34 milliards d'euros. Le nombre de plaisanciers réguliers atteint aujourd'hui les 4 millions, les pratiquants de sports nautiques s'élève à 11 millions et les immatriculations de bateaux de plaisance augmentent d'environ 12 000 unités par an. La filière nautique est pour la France un enjeu majeur : la France est le premier constructeur de bateaux de plaisance en Europe et le second au niveau mondial (et premier mondial pour la voile). Le secteur économique de la plaisance se caractérise par son dynamisme et par l'extrême diversité des produits et des usages proposés : voiliers et navires à moteur de tailles et caractéristiques très différentes ; propriété, location, temps partagé. L'export tire le secteur vers le haut avec un taux de croissance à deux chiffres. Le nautisme continue de séduire de nombreux passionnés. Le nombre de permis bateaux délivrés est en croissance régulière sur ces 10 dernières années. Le marché de la location maritime est en plein essor. Il représente un chiffre d'affaires de 227,5 millions d'euros, qui se répartit entre les opérateurs, les agences, les locations de courte durée et les locations de particulier à particulier (Source : Fédération des Industries Nautiques 2018/2019).

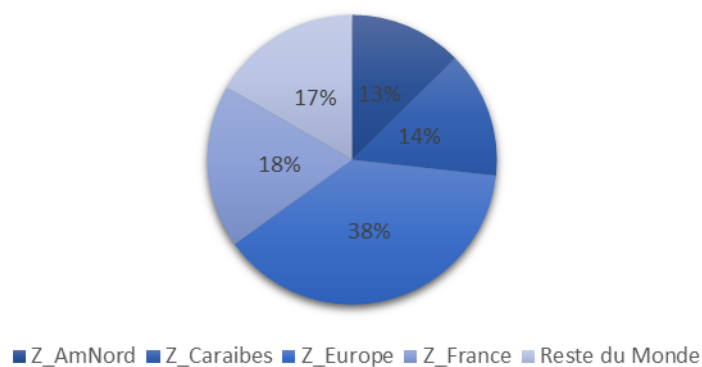
~ Présentation de l'activité

C.A. Groupe FP par segments 19-20



Le Groupe FOUNTAINE PAJOT, depuis 1976 concepteur et créateur de bateaux, occupe les segments du catamaran à moteur (36 à 51 pieds) et du catamaran à voile (38 à 67 pieds), et monocoque (30 à 60 pieds) depuis l'intégration de DUFOUR YACHTS au périmètre de ses activités.

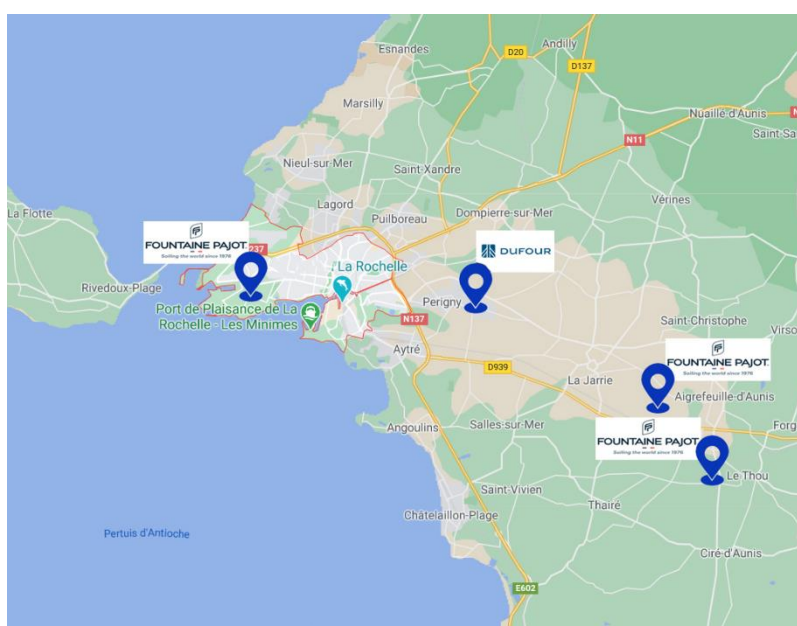
CA Groupe FP par zone géographique 19-20



La zone Europe représente 38% du chiffre d'affaires Groupe suivi de la zone France (18%), Reste du Monde (17%), Caraïbes (14%) et Zone Amérique du Nord (13%).

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT est situé en Charente Maritime avec quatre sites industriels sur AIGREFEUILLE D'AUNIS, LA ROCHELLE, PERIGNY et LE THOU.

Le site du THOU, usine numérique, réalise la découpe de tissu et de mousse pour la confection de matériaux composite destinés à la réalisation des coques. Ce site réalise également la découpe de panneaux de menuiserie pour les planchers ou les cloisons. Sa proximité avec les lignes de production présente l'avantage de limiter le transport des sous-ensembles parfois encombrants. Le site de PERIGNY produit les monocoques (30 à 60 pieds). Le site de LA ROCHELLE produit les catamarans à moteur (36 à 51 pieds), ainsi que les catamarans à voiles de plus de 55 pieds. En effet, la proximité avec la mer de ce site facilite la logistique en termes de transport. Le site d'AIGREFEUILLE D'AUNIS produit les catamarans à voile dont la taille est inférieure à 55 pieds.

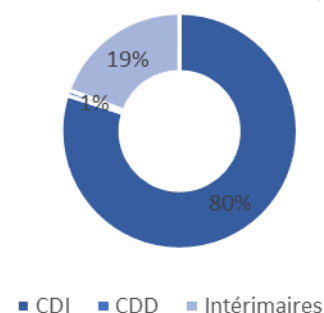


Les effectifs du Groupe FOUNTAINE PAJOT s'élèvent à 986 personnes au 31 août 2020 auxquels s'ajoutent 223 intérimaires et 14 personnes en régie, en équivalent temps plein et sur la totalité de l'exercice. Le Groupe a recruté +7% de personnes (hors intérim et personnel en régie).

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT mène une campagne de recrutement active et s'attache à fidéliser en formant et en accompagnant chacun tout au long de sa vie professionnelle.

Décomposition de l'effectif	2019/2020	2018/2019	2017/2018	Δ 19/20 vs 18/19
CDI	977	916	845	7%
CDD	9	5	6	80%
Effectifs inscrits 31/08	986	921	851	7%
Effectif Intérimaires moyen ETP	237	399	273	-41%
Effectifs totaux	1 223	1 320	1 124	-7%
CA/Effectif	171 088	219 723	206 700	-22%

Répartition CDD-CDI-Intérim 2019/2020



Répartition des effectifs inscrits par tranche d'âge	De 19 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 44 ans	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 60 ans	+ 61 ans	Total
2017/2018	28	46	78	115	136	157	156	119	16	851
2018/2019	53	63	78	136	138	165	154	116	18	921
2019/2020	51	81	87	135	139	160	174	135	24	986

36% de nos effectifs se situent dans la tranche d'âge entre 19 et 39 ans, 62% se situent dans la tranche d'âge entre 40 ans et 60 ans et 2% ont plus de 61 ans.

Répartition par statuts	2019/2020		2018/2019	
	valeur	%	valeur	%
Employés ouvriers	722	73%	673	73%
Techniciens Agents de Maîtrise	196	20%	179	19%
Cadres	68	7%	69	7%

La répartition selon les statuts reste identique à l'année passée avec une part employés/ouvriers de 73% qui est très largement au-dessus de la moyenne nationale car le Groupe FOUNTAINE PAJOT développe et s'appuie sur son savoir-faire manuel dans les différents corps de métiers.

Rémunérations en K€	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Traitement et salaires	25 967	27 672	24 302
Charges sociales	10 380	11 338	10 785
Intérim	9 626	14 853	10 434
Intéressement et participation	3 243	3 122	2 567

Le poste de salaires et charges salariales s'élève à 36 347 K€. L'intéressement fait l'objet d'un accord d'entreprise chez FOUNTAINE PAJOT avec un renouvellement signé en 2020 pour 3 ans.

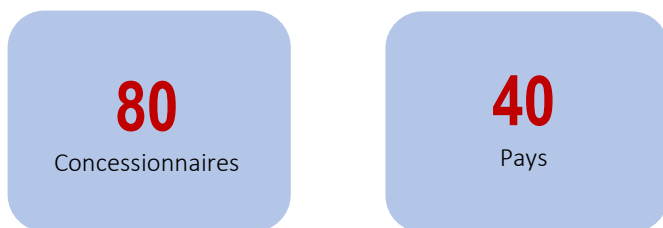
~ Chaîne de valeur

La conception est initiée par les bureaux d'étude, répartis en trois équipes : à AIGREFEUILLE D'AUNIS, LA ROCHELLE et PERIGNY. Chaque projet de nouveau bateau est pris en main par une équipe dédiée qui fait appel aux compétences des concepteurs dans différents métiers (CAO, Menuiserie et aménagements, Equipements, Systèmes, etc...). L'amélioration permanente de la vie à bord de nos bateaux, dans le respect strict de la sécurité, sont les priorités du chantier. La qualité de nos bateaux résulte d'un équilibre maîtrisé entre processus industriel et excellence artisanale.

La fabrication suit plusieurs stades : la réalisation des pièces de coques, ponts et flys en composite, et l'assemblage des menuiseries, équipements, électricité, plomberie, motorisation puis mise à l'eau. Les matériaux composites utilisent les techniques d'injection et d'infusion. Ces techniques nous permettent de répondre aux exigences environnementales. Les menuiseries qui composent l'intérieur de nos bateaux sont découpées, vernies et pré-assemblées avant d'être montées à l'intérieur du bateau. Un soin particulier est porté à la finition et l'aspect des pièces.

Des contrôles qualités sont menés tout au long du flux de production. En contrôle final avant expédition est réalisé un contrôle de sécurité, du bon état de fonctionnement des équipements et de l'aspect du bateau. Ces contrôles donnent lieu à une évaluation (« points de démérite ») qui entraînent des reprises avant livraison finale (1er et 2nd contrôles après reprises), afin de garantir au client un standard élevé de qualité et obtenir ainsi la satisfaction du client. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT est très vigilant à la qualité de ses produits et la satisfaction de ses clients.

Les bateaux du Groupe FOUNTAINE PAJOT sont vendus partout à travers le monde, soit auprès d'une clientèle de particuliers, soit auprès d'une clientèle de loueurs qui exploitent les bateaux. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT bénéficie d'un réseau de distribution de 80 concessionnaires à travers 40 pays (78 concessionnaires et 38 pays sur le précédent exercice).



~ Politique de l'entreprise

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT est un acteur majeur et engagé dans le secteur du nautisme et dans l'économie locale.

Notre politique est clairement orientée vers la satisfaction de nos clients et la volonté de garantir une qualité durable de nos bateaux. Cette exigence nous pousse à améliorer de manière constante la qualité de nos produits et services, à développer et promouvoir la technicité et l'innovation de nos bateaux. Nous capitalisons ainsi sur le retour d'expérience de nos clients, l'expertise de nos partenaires fournisseurs et architectes, et sur le savoir-faire et l'expérience indispensables de nos collaborateurs.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous développons une culture d'anticipation et de prévention des risques pour assurer la santé et la sécurité des hommes et des femmes qui contribuent au développement de l'entreprise, mais aussi pour garantir la sûreté de nos installations, préserver le milieu dans lequel nous opérons, concevoir des produits et des services intégrant les exigences d'un développement durable respectueux des sites naturels où naviguent nos bateaux.

Les principes suivants sont essentiels, ils fondent notre action au jour le jour :

- ✓ Respecter nos engagements tant internes qu'externes,
- ✓ Informer, sensibiliser et former notre personnel et les personnes agissant pour notre compte afin d'en faire des acteurs engagés et responsables,
- ✓ Favoriser le développement des résultats acquis par l'amélioration continue,
- ✓ Innover en impliquant l'ensemble du personnel compétent,
- ✓ Favoriser l'évolution permanente des compétences à travers une politique de formation volontariste,
- ✓ Standardiser et simplifier nos processus de réalisation,
- ✓ Se concentrer sur l'essentiel en éliminant les gaspillages et en réduisant les coûts inutiles,
- ✓ Optimiser la gestion de nos déchets en identifiant les filières de valorisation et d'élimination,
- ✓ Favoriser l'ordre, la propreté, la sécurité par la discipline et la rigueur,
- ✓ Développer des bateaux à faible consommation, autonomes en énergie et dans la gestion des déchets (eaux noires et grises),
- ✓ Favoriser l'utilisation de matériaux et processus de fabrication à faible impact environnemental.

~ Stratégie et enjeux RSE

Depuis l'origine, les éléments stratégiques qui ont portés le développement du Groupe sont :

- La capacité d'investissements et de lancements réguliers, de nouveautés sur le marché. Ainsi, trois nouveautés ont été lancées sur l'exercice 2019/2020 (Samana 59, Isla 40, D 530).
- La capacité à commercialiser à travers le monde l'ensemble de sa production.

- Et enfin, l'adaptation permanente des organisations de production (hommes et outils) au service de la qualité.

Ce sont donc ces enjeux stratégiques qui orientent nos actions. Ils sont déclinés en autant d'actions du quotidien auprès de nos clients, dans nos ateliers et nos bureaux d'études.

L'activité des chantiers FOUNTAINE PAJOT et DUFOUR YACHTS est portée par l'amélioration continue des process internes visant les gains de capacité, l'amélioration des conditions de travail et la performance. Deux plans d'amélioration interne intitulés Océan 40 (chez FOUNTAINE PAJOT) et Nova (chez DUFOUR YACHTS) sont déployés.

Démarche RSE et matérialité

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT est conscient de sa responsabilité et de l'impact que ses activités peuvent avoir pour l'environnement et la société. Respecter l'un et l'autre est un gage de développement durable pour l'entreprise et ses collaborateurs.

La maîtrise des risques et l'anticipation de nouveaux usages sont des enjeux clés pour garantir notre performance et notre pérennité. Nous sommes convaincus que ces deux leviers sont constitutifs de performance pour nous-mêmes et pour notre environnement.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT s'est donné les moyens de suivre les indicateurs qui mesurent les risques principaux.

FOUNTAINE PAJOT a le souci d'apporter à la fois les éléments de mesure de ces risques et/ou enjeux et par ailleurs de couvrir par la prévention, la formation mais aussi des polices d'assurances adaptées, l'ensemble de ces risques. L'activité de FOUNTAINE PAJOT et DUFOUR YACHTS fait l'objet de déclarations auprès des organismes compétents. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT maintient un dialogue constant et transparent avec l'ensemble des parties concernées : les salariés et leurs représentants, les collectivités locales, les organismes de contrôle et de certification, les compagnies d'assurance.

FOUNTAINE PAJOT est persuadé que la qualité et la fréquence de ces échanges est la condition essentielle de la maîtrise de ces risques. Les chiffres exposés, à suivre, montrent ce souci de transparence. Leur maîtrise dans le temps est un gage de réussite pour l'avenir.

~ Matrice de matérialité

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a défini les enjeux essentiels, afin de développer une activité responsable et durable, en lien avec les parties prenantes. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT attache depuis toujours une importance forte au dialogue avec ses parties prenantes : fournisseurs, clients, collaborateurs, concessionnaires et partenaires territoriaux. La fidélité du Groupe FOUNTAINE PAJOT à ses partenaires est une valeur constante depuis l'origine du chantier. La matrice de matérialité permet de mettre en avant les enjeux clés qui impactent le développement durable du Groupe.

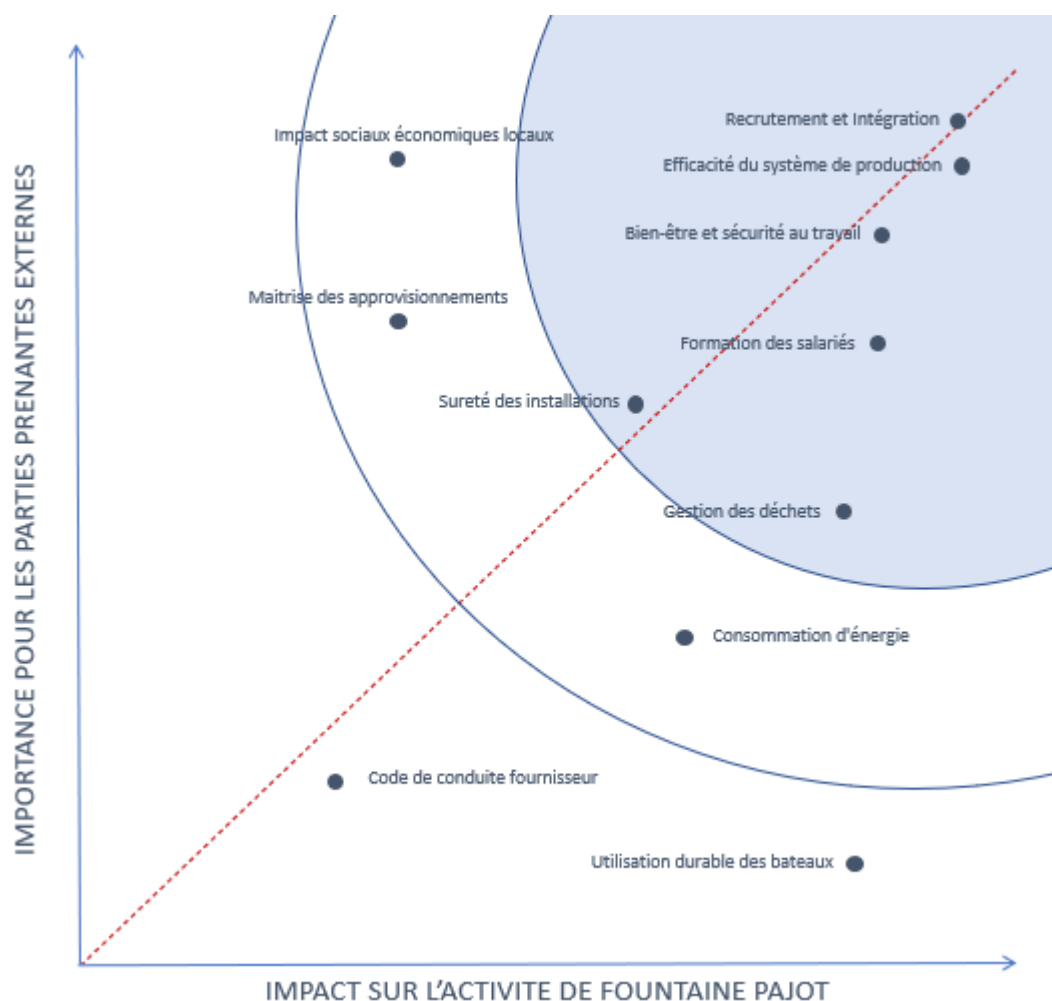
Ce sont 11 enjeux clés qui sont identifiés et qui couvrent l'ensemble des aspects environnementaux, sociaux, sociétaux, et stratégiques.

Cette matrice met en évidence l'interdépendance des enjeux clés. Par exemple, la formation des salariés est étroitement liée à une construction durable de nos bateaux mais aussi à une efficacité de l'outil de production, une bonne gestion du volet social (bien-être, prévention, formation) et à une maîtrise des approvisionnements responsables et des énergies.

Cet engagement ne peut se faire qu'avec la satisfaction des collaborateurs qui font partie du Groupe FOUNTAINE PAJOT et qui accompagnent nos entreprises dans leur développement. Le Groupe croit fermement que l'engagement et l'exigence de chaque collaborateur repose sur un environnement de travail favorisant le bien être, ainsi qu'un dialogue permanent avec chacun.

De plus, le Groupe s'appuie sur l'engagement de l'ensemble des parties prenantes de la chaîne de valeur (fournisseurs, sous-traitance, architectes, banques, collectivités, etc...), qui, à des degrés divers, participent à la réussite de l'entreprise.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT est dans l'anticipation face à ces enjeux, car nous avons conscience que l'environnement évolue et les réglementations sont toujours plus exigeantes.



~ Les enjeux et leur définition

- **Social - Recrutement et intégration** : Permettre à chacun et quels que soient son parcours professionnel, de faire partie du Groupe. Intégrer nos formations pratiques en atelier (tutorat), promouvoir des femmes à des postes à responsabilités, insérer des personnes handicapées.

- **Economique - Efficacité du système de production** : Industrialisation des process tournée vers l'efficacité, la juste adéquation des capacités de production et les bonnes conditions de travail. Poursuite du plan d'amélioration continue.

- **Social - Bien-être et sécurité au travail** : Associer les salariés au projet d'entreprise, communiquer par la prévention, respecter les standards de sécurité, créer un environnement de travail sûr.

- **Social - Formation des salariés** : Accompagner chaque salarié par le tutorat et la formation aux évolutions des process et des nouveaux produits. Ces formations permettent de fidéliser et de développer nos talents.

- **Environnement - Gestion responsable des déchets** : Maîtriser les déchets générés par notre activité.

- **Economique - Impact sociaux-économiques locaux** : Favoriser le développement économique local par la création d'emploi induite par l'activité du Groupe, les actions de mécénat et de partenariat.

- **Economique - Consommation d'énergie** : Réduire les émissions de COV, maîtriser la consommation d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.

- **Environnement - Sûreté des installations** : maintenir les sites de production dans le respect des règles et des autorisations administratives, préserver l'environnement en maîtrisant les risques de pollution.

- **Economique - Maîtrise des approvisionnements** : Assurer la continuité de la production.

- **Economique - Code de conduite des fournisseurs** : S'assurer que nos fournisseurs partagent notre conduite responsable face aux enjeux climatiques, sociaux et environnementaux.

- **Environnement - Utilisation durable des bateaux** : S'assurer de la lutte contre l'obsolescence, la durabilité des matériaux, le maintien de la valeur des bateaux dans le temps et garantir une durée de vie la plus longue possible, favoriser un usage des bateaux respectueux de l'environnement.

THEMATIQUES	ENJEUX	OBJECTIFS	RENOI PARAGRAPHE
ECONOMIQUE	-Efficacité du système de production	Innovation	3-2-2
	-Impact sociaux-économiques locaux	Croissance et VA	3-2-1
	-Maîtrise des approvisionnements	Production responsable et vertueuse de nos bateaux	3-3-1
	-Code de conduite des fournisseurs	Production responsable et vertueuse de nos bateaux	3-3-1
SOCIAL	-Recrutement et intégration	Croissance et VA	3-1-2
	-Bien-être et sécurité au travail	Taux de gravité, de fréquence et turnover	3-1-1
		Egalité entre les sexes	3-1-3
	-Formation des salariés	Formation tout au long de la vie professionnelle	3-1-2
ENVIRONNEMENTAL	- Gestion responsable des déchets	COV, déchets dangereux et recyclés	3-3-1 et 3-2-2
	-Consommation d'énergie	Maîtriser consommation eau, gaz, electricité	3-3-1
	-Sûreté des installations	Innovation	3-2-2
	-Utilisation durable des bateaux	Production responsable et vertueuse de nos bateaux	3-3-1

Politique RSE et mise en œuvre

Notre Responsabilité Sociale et Environnementale est de contribuer, à notre échelle, à travers nos politiques et actions, au respect des Objectifs de Développement Durable (ODD). FOUNTAINE PAJOT a choisi de suivre la classification des objectifs de développement durables fixés par les états membres de l'ONU. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a sélectionné plusieurs des Objectifs de Développement Durable sur lesquels nos actions pouvaient avoir un sens et une traduction concrète.



~ Social :



. Santé et bien-être au travail

L'objectif est de permettre à tous de vivre en bonne santé, et promouvoir le bien être à tout âge : la qualité et l'amélioration des conditions de travail contribuent à ce bien-être.

Contribution du Groupe FONTAINE PAJOT pour atteindre l'ODD 3.3 :

C'est par une politique de prévention et d'anticipation des risques d'accident de travail que le Groupe FONTAINE PAJOT entend répondre à cet objectif.

La politique du Groupe en matière de santé et de sécurité au travail est principalement mise en œuvre par les Responsables HSE (Hygiène-Sécurité-Environnement) et Ressources Humaines. Elle est rappelée chaque jour à chaque poste de travail au cours de points 5 minutes. Des comités d'hygiène et sécurité mensuels ont été mis en place dans chaque établissement, ils traitent de tous les sujets relatifs à la santé et la sécurité au travail : La prévention, la sécurisation des postes, la proscription des comportements à risque ...

Le Groupe a toujours privilégié le dialogue avec les partenaires sociaux à l'occasion des réunions du CHSCT. A cette occasion les actions menées en matière de sécurité sur les postes de travail sont expliquées.

Pour mesurer la sécurité au travail, le Groupe suit l'accidentologie. Il s'appuie sur le taux de fréquence (TF) et le taux de gravité (TG) des accidents de travail. Ces accidents sont analysés afin d'apporter des réponses adaptées. En matière de prévention et en dehors des comités et groupes de travail consacrés à la sécurité, des actions concrètes de prévention comme les séances d'échauffement ont été mis en place, sur une équipe pilote, pour prévenir les risques d'entorses et de troubles musculaires. Une enveloppe d'investissements est consacrée chaque année à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité.

Le Groupe FONTAINE PAJOT a déployé pendant la crise sanitaire du COVID-19 un protocole strict de protection de ses salariés par des réaménagements d'horaire entre les équipes du matin et de l'après-midi, afin d'éviter des flux trop importants de personnes dans les mêmes lieux, l'augmentation de la fréquence de nettoyages (trois fois par jour), des contrôles de température à l'entrée des sites, la mise à disposition de masques de protection et de gels hydroalcooliques, la limitation des covoiturages.

Le Groupe FONTAINE PAJOT mesure l'adhésion du personnel au projet d'entreprise travers le taux de turnover et à travers les retours en entretiens individuels.

KPI 2019/2020 :



	2019/2020	2018/2019
Taux de fréquence	55.05	64.88
Taux de gravité	1.05	1.68
Nbre jours arrêt	1 409	2 459
Nbre AT avec arrêt	74	95
Heures effectuées	1 344 329	1 464 306

Turnover	2019/2020	2018/2019
Nombre de sorties	61	56
Effectifs moyen	988	907
Taux de turnover	6.17%	6.17%



. Education et formation

L'objectif est d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités de formation tout au long de la vie : la formation professionnelle dispensée par l'entreprise contribue à cet objectif. L'objectif est d'également d'augmenter le nombre de personnes disposant des compétences techniques et professionnelles nécessaires à l'obtention d'un emploi.

Contribution du Groupe FOUNTAINE PAJOT pour atteindre l'ODD 4.3 et 4.4 :

En interne, les besoins de formation sont recensés chaque année par l'ensemble des responsables de service. Ces formations portent sur la prévention sécurité et les habilitations nécessaires au fonctionnement des outils et des machines, mais aussi au management des équipes et à la maîtrise des outils de travail.

Vis-à-vis du personnel extérieur et dès lors que les agences d'intérim ne disposent pas de profils techniques répondant aux attentes du Groupe FOUNTAINE PAJOT, l'entreprise met en œuvre en partenariat avec Pole Emploi, des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel pour des personnes, qui sont sans activité et en parcours d'insertion ou en réorientation professionnelle. Ces PMSMP permettent à des candidats de découvrir notre secteur professionnel et un métier correspondant à leur projet professionnel défini avec le conseiller du Pôle Emploi. Ces PMSMP peuvent donner lieu au suivi d'une formation de plusieurs semaines sur l'un des métiers ouverts à l'embauche que sont Opérateurs Matériaux Composites, Menuisiers, Finisseurs, Accastilleurs, ou Opérateurs Polyvalents en Construction Nautique, Electriciens. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a accueilli dans ces établissements au titre de la PMSMP, 227 stagiaires pour l'année écoulée en vue d'une embauche ultérieure.

Enfin, le Groupe FOUNTAINE PAJOT mène des actions de tutorat auprès des nouveaux embauchés. FOUNTAINE PAJOT accueille des stagiaires dans divers dispositifs (POEC, contrat de pro., etc...) de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif. La POEC est une action de formation permettant à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés. Après avoir suivi une formation théorique sur nos cœurs de métiers dans un des organismes de formation partenaires, les stagiaires sont reçus par nos équipes de production qui assurent la formation pratique en atelier, via nos tuteurs qui accompagnent et forment les apprenants sur la prise en main du poste. En favorisant ces parcours de formation, FOUNTAINE PAJOT joue pleinement son rôle d'intégrateur social.

KPI 2019/2020 :

Formations	2019/2020	2018/2019
Nbre heures formation par salarié	8	11
Nbre heures formation total	5601	8586
Coût de formation/masse salariale	0.92%	1.78%

8 h

Heures par salarié

5 601 h

Formation annuelle

100%

Nouveaux salariés sont formés

Mouvements de l'effectif	2019/2020	2018/2019
Recrutement de CDI	122	154
Départs de CDI	-61	-84
Variation de l'effectif CDI	61	70
Recrutement de CDD	31	18
Départ de CDD	-27	-17
Variation de l'effectif CDD	4	1

Motifs des départs CDI	2019/2020
Démission	26
Licenciement	16
Retraite	13
Fin de période essai	6
Commun accord	0
Décès	0

En dépit d'une activité négativement impactée par la crise sanitaire du COVID-19, FOUNTAINE PAJOT a poursuivi toute l'année 2019/2020 ses efforts de recrutement et d'intégration.



. *Egalité entre les sexes*

L'objectif est de promouvoir l'égalité des sexes et renforcer la présence des femmes à tous les niveaux de l'entreprise.

Contribution du Groupe FOUNTAINE PAJOT pour atteindre l'ODD 5.C :

Les cursus scolaires et professionnels, qui préparent à nos métiers techniques, restent le plus souvent à forte majorité masculine. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a la volonté d'améliorer sa politique d'égalité professionnelle Femmes/Homme. Le Groupe travaille à diversifier ses effectifs sur des métiers où les femmes sont peu nombreuses à se présenter, notamment en formant du personnel féminin aux métiers traditionnellement à prédominance masculine.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT veille à la non-discrimination entre les hommes et les femmes depuis de nombreuses années. Pour s'en assurer, les accords sur l'égalité professionnelle ont été mis en place. En 2019, FOUNTAINE PAJOT a renouvelé son accord triennal sur l'Egalité Femmes-Hommes. Il prévoit notamment, un calcul annuel d'un index d'égalité femmes-hommes, sous la forme d'une note sur 100. Sont évalués les écarts de salaires, les écarts de répartition d'augmentation, les écarts de répartition des promotions individuelles, la part des salariés augmenté en retour de leur congé maternité et le nombre de femmes et hommes parmi les dix plus hauts salaires.

Le Groupe s'interdit également toute discrimination Hommes/Femmes à l'embauche. Les processus de recrutement respectent cette démarche, notamment par la mise en œuvre de la Méthode de Recrutement par Simulation, en partenariat avec le Pôle Emploi sur les métiers Opérateurs Matériaux Composites, Menuisiers et Agents Polyvalents en Construction Nautique. Elle permet ainsi de retenir des candidats à l'emploi, non pas uniquement sur la base d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle, mais sur la détection des habiletés à l'exercice d'un métier.

KPI 2019/2020 :

	2019/2020	
	Femmes	Hommes
Employés ouvriers	25%	75%
Techniciens Agents de Maîtrise	24%	76%
Cadres	20%	80%



~ Economique :



. Croissance et V.A.

L'objectif est de promouvoir une croissance soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif, et un travail pour le plus grand nombre. La démarche est de poursuivre la diversification, l'innovation et l'investissement favorisant le maintien ou le développement d'activités à forte valeur ajoutée. Le Groupe FOUNTAINE PAJOT opère depuis l'origine dans un secteur à forte proportion de main d'œuvre et s'applique à mettre en œuvre les technologies les plus vertueuses et respectueuses de l'environnement.

Contribution du Groupe FOUNTAINE PAJOT pour atteindre l'ODD 8.2 :

Savoir-faire manuel, le Groupe FOUNTAINE PAJOT a, au cours de l'exercice écoulé, embauché 65 personnes ce qui représente un accroissement de l'effectif de 7 %. Le développement du Groupe FOUNTAINE PAJOT a profité au bassin de l'emploi rochelais et à ses environs immédiats. L'activité déployée pour détecter, former et accompagner ces nouveaux embauchés a directement contribué à l'activité de formation des centres d'apprentissage qui forment aux métiers du nautisme. Pour l'année écoulée, ce sont près de 116 stagiaires (grâce à FOUNTAINE PAJOT et DUFOUR YACHTS) qui ont reçu une formation et ont été amenés à découvrir les métiers du nautisme et 24 formations qui ont été dispensées.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT emploie 986 personnes basées sur quatre sites à PERIGNY, LA ROCHELLE, AIGREFEUILLE D'AUNIS et depuis peu au THOU. Au fil des années, le Groupe FOUNTAINE PAJOT est devenu un des premiers employeurs privés de l'agglomération rochelaise. En dépit de la crise du COVID-19, le Groupe FOUNTAINE PAJOT s'est attaché à préserver l'emploi et à recruter pour répondre à un besoin de 1 395 164 heures dans les ateliers et permettre le développement de filières d'excellences.

La société FOUNTAINE PAJOT a intégré dans sa chaîne de valeur la découpe de tissu, de mousse et de panneau de bois (intégration verticale).

KPI 2019/2020 :

1 395 164 h

Production annuelle

61 594 K€

V.A.



. Innovation

L'objectif est de maintenir et développer une organisation résiliente, en promouvant une industrialisation durable qui profite à tous et en encourageant l'innovation. Pour y parvenir le Groupe FOUNTAINE PAJOT investit dans le renouvellement régulier de ses bateaux et de ses process. Le recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement fait partie intégrante de nos process.

Contribution du Groupe FOUNTAINE PAJOT pour atteindre l'ODD 9 :

La société FOUNTAINE PAJOT est certifiée selon la norme ISO 9001 version 2015 par DNV-GL. Cette norme demande que l'enjeu environnemental soit pris en compte. Cette certification couvre nos trois sites (AIGREFEUILLE D'AUNIS, LA ROCHELLE et LE THOU), sur l'ensemble du périmètre d'activité : conception, fabrication de catamarans de plaisance (voiliers et moteurs). La politique générale de l'entreprise est orientée sur l'amélioration continue. A ce titre, l'enjeu environnemental fait partie intégrante de la politique du Groupe. Il est un élément essentiel de notre amélioration continue.

Les technologies mises en œuvre, que ce soit dans le composite (Injection, Infusion) ou dans la menuiserie (vernis à base aqueuse) permettent de limiter les émissions de COV et réduire l'impact du Groupe sur son environnement.

L'activité est portée par la qualité et l'étendu de notre gamme, la commercialisation de nos derniers modèles le Samana 59, Isla 40 et le D 530. Cette extension de gamme est rendue possible par les investissements réalisés dans nos outils de production et l'amélioration de notre organisation industrielle.

KPI 2019/2020 :



Les COV sur l'exercice antérieur s'élevait à 93,3 Tonnes pour FOUNTAINE PAJOT et à 147 Tonnes pour DUFOUR YACHTS.

	2019/2020	2018/2019
	Groupe	Groupe
Investissement Incorporel	890 775	987 744
Investissement Corporel	8 296 010	15 349 115
Total	9 186 785	16 336 859

~ Environnemental :



. Production responsable et utilisation vertueuse de nos bateaux

L'Objectif est de concevoir des bateaux, proposant tous les éléments de confort auxquels nos clients aspirent, mais aussi des bateaux dont l'utilisation est plus propre et plus vertueuse en énergie consommée. Le mode de fabrication de nos bateaux, permettant une utilisation rationnelle des ressources naturelles, fait partie intégrante de l'empreinte carbone de nos bateaux.

Contribution du Groupe FOUNTAINE PAJOT pour atteindre l'ODD 12 :

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a initié une cartographie tous les éléments qui concourent à l'empreinte carbone de ses bateaux, tant en fabrication, qu'en utilisation. Cette démarche doit permettre à terme d'orienter les choix d'investissement, améliorer nos pratiques et proposer des bateaux plus économes ou autonomes.

D'ores et déjà le Groupe FOUNTAINE PAJOT organise, avec ses partenaires, le tri et le recyclage de ses déchets de production.

Les tonnages de déchets générés par l'activité sont soit recyclés, soit suivent une filière de déchets dits « dangereux », soit enfin sont classés en Déchets Industriels Banal (DIB). Le Groupe FOUNTAINE PAJOT étudie et travaille sur les moyens à mettre en place pour maîtriser et ralentir l'utilisation inévitable de production de déchets dits « dangereux ».

Nos collaborateurs sont formés également aux tris des déchets dangereux : chiffons souillés, saches de pots de colle, gelcoat, acétone et aérosols. Cette vigilance de tous les collaborateurs est un élément essentiel de la politique environnementale de l'entreprise.

La sécurité des installations est notre priorité. Les principaux risques sont des risques d'incendie dus à la présence de produits hautement inflammables. Nos sites sont donc équipés d'aires de stockages sécurisés afin d'éviter le déversement et l'inflammation des produits dangereux.

Toute personne salariée entrant dans le Groupe FOUNTAINE PAJOT est formée et sensibilisée sur les risques associés aux matières manipulées par le biais d'une formation « à la sécurité ». Chaque personne fait ensuite régulièrement l'objet d'une évaluation sur ces sujets.

Les locaux de stockage de produits chimiques des différents sites sont équipés de systèmes de Détection et d'Extinction Automatique Incendie (DIA) et de rétentions pour faire face aux éventuels déversements accidentels. De plus, les sites disposent d'une équipe de première intervention formée face aux risques et prête à intervenir notamment pour l'incendie. Enfin, un gardiennage de sécurité incendie à lieu toutes les nuits et 7j/7 par une société extérieure avec des agents formés SIAP1.

Aucun accident environnemental, pollution ou incendie n'ont été à déplorer sur aucun des sites. FOUNTAINE PAJOT comme DUFOUR YACHTS veillent en permanence à la protection de l'environnement du fait de leur classement ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement).

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT entretient une relation directe et régulière avec ses fournisseurs. Les fournisseurs sont des partenaires de premier plan dans la conception et l'élaboration des nouveaux bateaux, ils sont régulièrement associés aux phases de conception.

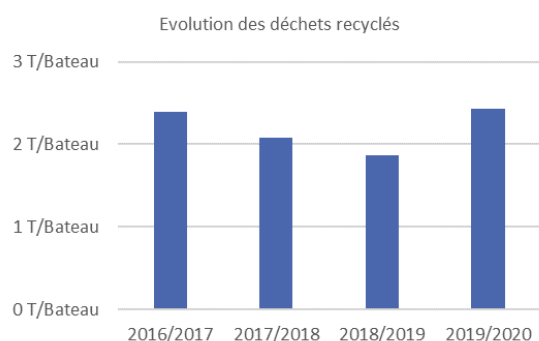
La maîtrise et la sécurisation des approvisionnements sont garanties par un lien constant avec les fournisseurs et un suivi régulier des commandes et des prévisionnels d'approvisionnement que traduit le suivi du « taux de service ». Une notation des fournisseurs est établie chaque année.

Le Groupe FOUNTAINE PAJOT a élaboré une politique d'achat au terme de laquelle chaque fournisseur prend des engagements forts pour appliquer les règles du code du travail et respecter les obligations déclaratives en matière de protections sociales. En outre, le Groupe FOUNTAINE PAJOT interdit dans sa politique d'achat toute forme de travail clandestin.

KPI 2019/2020 :

	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Taux de service Fournisseur	87%	90%	93%
	J+1	J+4	J+4

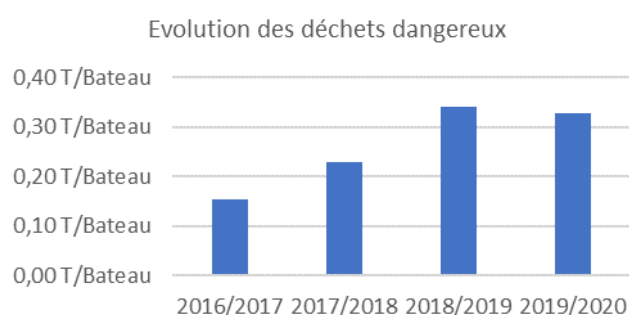
(Périmètre FP)



2,43 t/bateau

Déchets recyclés

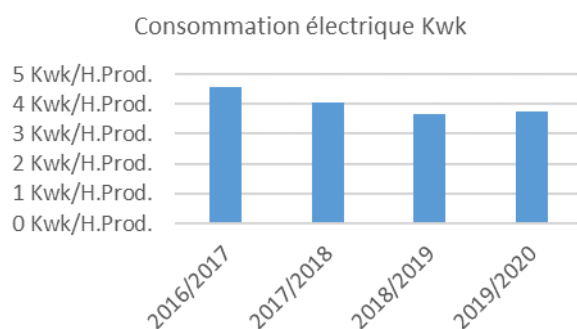
La hausse des déchets recyclés s'explique par la mise en service du nouveau site du THOU qui génère des déchets de bois.



0,33 t/bateau

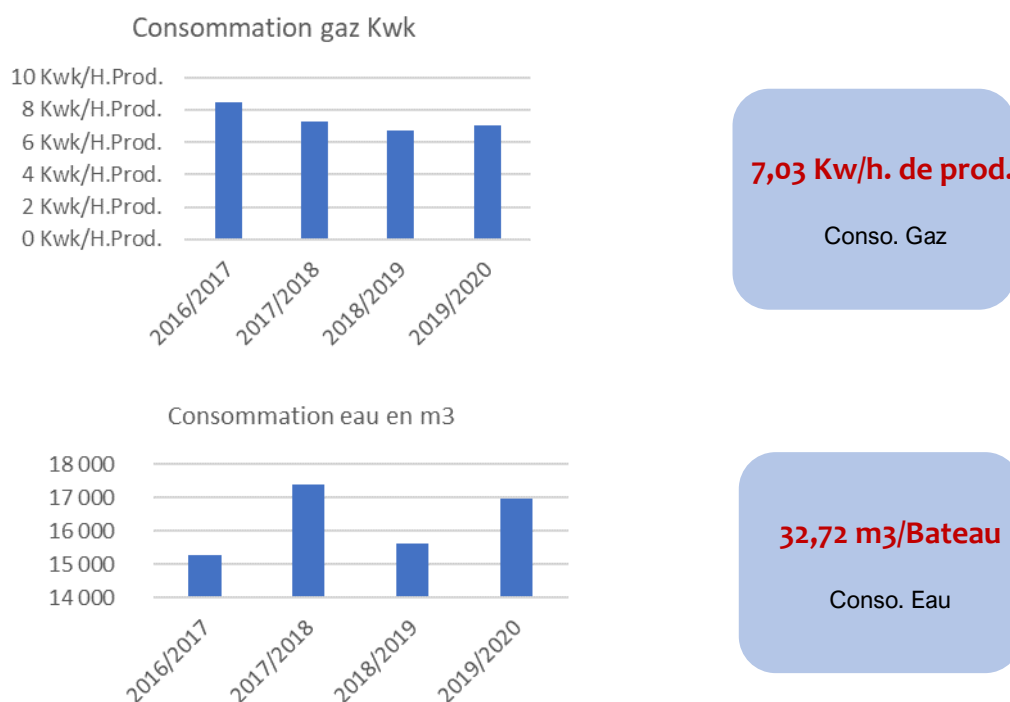
Déchets dangereux

La consommation énergétique de chaque installation est suivie, ce qui permet de détecter des anomalies, lutter contre le gaspillage et le cas échéant investir.



3,77 Kw/h. de prod.

Conso. Electricité



Méthodologie

Les données collectées du Groupe couvrent les sociétés FOUNTAINE PAJOT et DUFOUR YACHTS sur la période comptable du 1^{er} septembre au 31 août 2020.

Elles n'intègrent pas la filiale MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS (tunisienne), et LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE en raison de leur caractère négligeable sur les activités du Groupe.

Taux de fréquence : le taux de fréquence est le nombre d'accidents de travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées réelles.

Taux de gravité : le taux de gravité est le nombre de jours d'arrêts pour accident du travail x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées réelles.

Nombre d'unités de valeurs reconnues en situation de handicap : le périmètre est constitué des personnes reconnues en situation de handicap dans le cadre de la déclaration annuelle AGEPHIP. Le nombre d'unités de valeur est calculé sur le périmètre entreprise, intérim et sous-traitance. Les données sont arrêtées au 31 décembre 2019.

Turnover : le turnover des salariés permanents correspond aux départs des employés en CDI lors de l'exercice, à l'initiative de l'employeur ou de l'employé (démission, licenciements et rupture d'un commun accord).

Matrice de matérialité :

a - l'identification : première consultation interne afin de dresser une liste des enjeux directement ou indirectement liés à l'activité du Groupe FOUNTAINE PAJOT et aux intérêts des parties prenantes,

b - l'évaluation : identification des enjeux les plus importants pour l'entreprise. Cette étude permet de classer et d'évaluer ces enjeux matériels,

c - la hiérarchisation des priorités à partir des données collectées : afin de définir les enjeux clés qui deviendront les priorités du Groupe FOUNTAINE PAJOT,

d - la construction de la matrice : la matrice permet de positionner chaque enjeu sur une carte donnant en abscisse l'importance de l'enjeu sur la performance et la création de valeur de l'entreprise évaluée par le management du Groupe FOUNTAINE PAJOT et en ordonnée, l'importance de l'enjeu du point de vue des parties prenantes.

Ce travail permet ainsi de hiérarchiser les enjeux.

La matrice finale est construite de la façon suivante :

- en axe des ordonnées : évaluation de l'importance des enjeux par les parties prenantes internes et externes,
- en axe des abscisses : évaluation de l'impact des enjeux sur la performance du Groupe par les directions fonctionnelles du Groupe.

RESULTAT ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 4 099 160,86 €.

Dès que votre assemblée générale aura approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020, il vous appartiendra de statuer sur l'affectation des résultats.

Nous vous proposons d'affecter de la manière suivante les résultats de l'exercice écoulé :

Bénéfices.....	4 099 160,86 €
- à la réserve facultative	1 915 495,66 €
- à la distribution de dividendes aux actionnaires.....	2 183 665,20 €.

Les dividendes seraient mis en paiement, après déduction des prélèvements sociaux, dans les neuf mois de la clôture.

Les actions possédées par la société à la date de mise en paiement n'auront pas droit au versement de ce dividende, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affectée au compte « report à nouveau ».

Il est indiqué ici, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 ter du code général des impôts, que la totalité du dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, en application du 2° et 3° de l'article 158 du code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution par notre société au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts, ont été les suivants :

Exercices	Dividende par action	Abattement
31/08/2019	1,68 €	ouvrant droit
31/08/2018	1,41 €	ouvrant droit
31/08/2017	1,20 €	ouvrant droit

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

Situation du capital

Notre capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 1 916 958 € divisé en 1 666 920 actions de 1,15 €.

Répartition du capital

Nous vous indiquons ci-après, conformément à l'article L 233-13 du code de commerce, l'identité des actionnaires détenant au 31 août 2020, directement ou indirectement, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3, 50 %, 2/3, 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote de la société.

Aucun franchissement de seuil n'a été porté à notre connaissance au cours de l'exercice.

Au 31 août 2020, le capital social est réparti de la façon suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Actions en vote simple	Actions en vote double	Actions auto-détenues	Nombre de droits de vote	%
ACTIONS AU NOMINATIF							
Actionnaire détenant plus de 50 % du capital et plus des 2/3 des droits de vote							
LA COMPAGNIE DU CATAMARAN	888 478	53,30	-	888 478		1 776 956	69,63
Actionnaires détenant moins de 5 % du capital et des droits de vote	33 720	2,02	105	16 030	17 585	32 165	1,26
Total au nominatif	922 198	55,32	105	904 508	17 585	1 809 121	70,89
PUBLIC							
Total public	744 722	44,68	742 945	-	1 177	742 945	29,11
TOTAL	1 666 920	100,00	743 050	904 508	19 362	2 552 066	100,00

Droit de vote double

Il est rappelé que les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double sont visées ci-dessus.

Actionnariat salarié

~ Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1^{er} du code de commerce, il est précisé que les salariés de la société et du Groupe ne détiennent aucune action de la société dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L 443-1 et s. du code du travail, ou de fonds communs de placement d'entreprise régis par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988.

Aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du Groupe, ni n'est frappée d'inaccessibilité en application des articles susmentionnés.

Il est rappelé que les opérations d'attributions gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du chantier FOUNTAINE PAJOT, ont donné lieu à l'attribution définitive aux salariés et mandataires sociaux de la société de 15 755 actions le 1^{er} janvier 2018 et de 1 500 actions le 28 juin 2018, représentant 1 % du capital social.

~ La dernière proposition d'augmentation du capital réservée aux salariés de la société a été proposée lors de l'assemblée mixte du 7 février 2020.

~ Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions, ni aucune attribution d'actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux, n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Rachat par la société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du code de commerce, nous vous informons ci-après des opérations réalisées au cours de l'exercice en vertu des autorisations de rachats d'actions consenties par les assemblées générales des 12 février 2019 et 7 février 2020.

Ces autorisations ont été utilisées pour favoriser la liquidité de l'action FOUNTAINE PAJOT sur le marché Euronext Growth, dans le cadre du contrat de liquidité dont la gestion a été confiée à la société de bourse PORTZAMPARC.

Le nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre de ce contrat de liquidité a été le suivant :

- 11 876 actions achetées à un cours moyen de 75,48 €
- 11 648 actions vendues à un cours moyen de 75,32 €.

Il n'y a pas eu de frais de négociation.

A la clôture de l'exercice au 31 août 2020, 1 777 actions représentant 0,11 % du capital, étaient inscrites sur le compte de liquidité, pour une valeur unitaire de 66,80 € (dernier cours connu à cette date).

Les actions en compte dans le contrat de liquidité n'ont pas fait l'objet de réaffectation.

La société détenait par ailleurs à la clôture de l'exercice au 31 août 2020, 17 585 actions inscrites au nominatif, pour une valeur unitaire de 66,80 € (dernier cours connu à cette date), représentant 1,05 % du capital, acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions mis en place par le conseil d'administration le 16 octobre 2015, suivant autorisation de l'assemblée générale du 18 février 2015.

Ces actions mises au nominatif n'ont pas fait l'objet de réaffectation.

L'autorisation consentie au conseil par l'assemblée générale du 7 février 2020 pour procéder à des rachats d'actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du code de commerce (nouvel article L 22-10-62 du code de commerce), arrivant à expiration le 7 août 2021, il vous sera demandé de la reconduire, pour une nouvelle durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

Il vous est proposé d'autoriser le conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la société, soit à ce jour 166 692 actions, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant ladite autorisation, pour un prix d'achat par action ne devant pas être supérieur à 250 €.

INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de sept administrateurs :

- Madame Claire FOUNTAINE, présidente,
- Madame Jennifer SZERSNOVICZ, administrateur,
- Madame Morgane MOTTEAU, administrateur,
- Monsieur Laurent CASTAING, administrateur,
- Monsieur Martin FOUNTAINE, administrateur,
- Monsieur Henry HUYGHUES DESPOINTES, administrateur,
- La société ARKEA CAPITAL PARTENAIRE S.L.P., administrateur.

Nous vous précisons que Monsieur Grégoire SENTILHES a démissionné de son mandat d'administrateur le 26 novembre 2020, et que le conseil d'administration du 11 décembre 2020 a coopté la société ARKEA CAPITAL PARTENAIRE S.L.P. pour le remplacer pour la durée du mandat restant à courir. Il vous sera demandé de ratifier cette cooptation.

Direction générale

Les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société sont dissociées depuis le 19 février 2014, conformément à l'article 14 des statuts et aux dispositions de l'article L 225-51-1 du code de commerce.

La direction générale de la société est assumée par Monsieur Nicolas GARDIES.

Monsieur Romain MOTTEAU exerce les fonctions de directeur général délégué.

Liste des autres mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 1° du code de commerce, nous vous présentons dans une annexe au présent rapport (*annexe 1*) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2019/2020.

Délégations de compétence et de pouvoirs consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

En application de l'article L 225-37-4 3° du code de commerce, nous vous rappelons ci-après les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentations de capital :

Type d'autorisations	AGE	Durée	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisé	Augmentations réalisées au cours de l'exercice dans le cadre de cette autorisation
Augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription ⁽¹⁾	07/02/2020	26 mois	575 000 € ⁽³⁾	Néant
Augmentation du capital social réservée aux actionnaires ⁽²⁾	07/02/2020	26 mois	575 000 € ⁽³⁾	Néant
Attribution gratuite d'actions	07/02/2020	38 mois	5 % du capital social	Néant
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	07/02/2020	38 mois	5 % du capital social	Néant

⁽¹⁾ Délégation privant d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée par le conseil d'administration, toute délégation de compétence antérieure relative à l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

⁽²⁾ Délégation privant d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée par le conseil d'administration, toute délégation de compétence antérieure relative à l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription.

⁽³⁾ Plafond global aux deux autorisations.

Aucune autorisation d'émission n'a été utilisée par le conseil d'administration au cours de l'exercice soumis à approbation.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Aucune opération sur titres excédant le plafond légal annuel de 20 000 € n'a été portée à notre connaissance au cours de l'exercice 2019/2020.

Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 2° du code de commerce, qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre l'un des mandataires sociaux, ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, et une filiale dont la société FONTAINE PAJOT aurait détenu directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

Rémunération allouée aux administrateurs au titre de leurs fonctions

Il vous est proposé de fixer l'enveloppe globale de la rémunération allouée aux membres du conseil d'administration pour l'exercice qui s'est clôturé le 31 août 2020 à un montant de 28 000 €.

Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la cooptation en qualité de nouvel administrateur de la société ARKEA CAPITAL PARTENAIRE S.L.P., dont le siège est à LE RELECQ-KERHUON (29480), 1 rue Louis Lichou, en remplacement de Monsieur Grégoire SENTILHES, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Vos commissaires aux comptes ont été dûment avisés de celle qui s'est poursuivie, qu'ils ont rappelée dans le rapport spécial qui sera lu dans quelques instants.

La liste des conventions significatives visées à l'article L 225-39 du code de commerce a été communiquée par le président aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

INFORMATIONS PARTICULIERES

En matière fiscale

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39-4 du code général des impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

En matière sociale

La participation des salariés aux résultats (participation et intéressement) s'élève à 3 243 462 €.

Tableaux des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport sont joints, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de commerce, deux tableaux faisant apparaître les résultats de notre société et de son Groupe au cours de chacun des cinq derniers exercices (*annexe 2*).

Information sur les délais de paiement

Est également jointe au présent rapport, conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du code de commerce, une annexe vous informant sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients (*annexe 3*).

Prêts entre entreprises

Nous vous signalons que notre société n'a pas consenti de prêt en application du 3 bis de l'article L 511-6 du code monétaire et financier.

Participations croisées

Nous vous précisons que la société ne détient aucune participation croisée avec une autre société par actions.

QUITUS

Vous voudrez bien nous consentir quitus de notre gestion pour l'exécution de nos mandats respectifs au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

-:-

Nous pensons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires.

Nous sommes à votre disposition pour les compléter par toutes précisions que vous souhaiteriez.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en approuvant par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à LA ROCHELLE
Le 11 décembre 2020

Pour le Conseil d'Administration

Claire FOUNTAINE

Martin FOUNTAINE